



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 02 octobre 2013

### Cas de botulisme dans un élevage bovin

---

Plusieurs cas de mortalités ont été constatés entre le samedi 14 septembre et le mercredi 25 septembre 2013 dans un élevage bovin laitier.

Les prélèvements nécessaires (sang, organes, aliments) ont été effectués et transmis à l'institut Pasteur (Paris), laboratoire national de référence, qui a confirmé la présence d'une toxine botulique de type C dans plusieurs échantillons.

Cette maladie animale rare n'est ni contagieuse ni transmissible, et elle ne présente pas de risque pour la santé humaine. En conséquence, la réglementation européenne ne prévoit aucune mesure particulière de police sanitaire.

Les professionnels agricoles et les services de l'Etat sont actuellement mobilisés pour accompagner l'éleveur afin notamment de lui permettre de reconstituer son cheptel.

Toute information complémentaire d'ordre sanitaire peut être obtenue auprès du Groupement de défense sanitaire. Un bulletin spécial d'information sur ce sujet est notamment disponible sur son site Internet : [www.gds974.asso.re](http://www.gds974.asso.re).

Contact : Dr Jean-Marc DEVROYE : 06 92 64 03 37

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle

Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

[www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

